

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Stéphane ARTANO
Président de la Collectivité Territoriale de
Saint-Pierre-et-Miquelon
HOTEL DU TERRITOIRE
BP 4208
97500 SAINT-PIERRE



Paris, le 23 OCT. 2015

Monsieur le Président,

Votre correspondance est bien parvenue au Président de la République.

Monsieur François HOLLANDE m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer de toute l'attention portée à votre souhait que soit organisé, en 2015, un référendum sur le statut institutionnel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Vous le savez, le rapport que doit remettre Monsieur Laurent OLLÉON, conseiller d'Etat, dans le cadre de sa mission sur l'exercice des compétences des collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, a vocation à faire l'objet d'échanges entre les élus de l'archipel.

J'ajoute que le Gouvernement n'entend pas imposer une réforme institutionnelle aux collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon. Si un consensus se dégagait au sein des élus et de la population, il pourra néanmoins accompagner une évolution des institutions qui serait souhaitée par les Saint-Picrrais et Miquelonnais.

En aucun cas, le Gouvernement ne fera de cette question importante un enjeu électoral.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Isabelle SIMA

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/C006265

